

Les industries du travail du bois, une spécificité aquitaine

AQUITAINE e-publications

n° 1 - janvier 2009

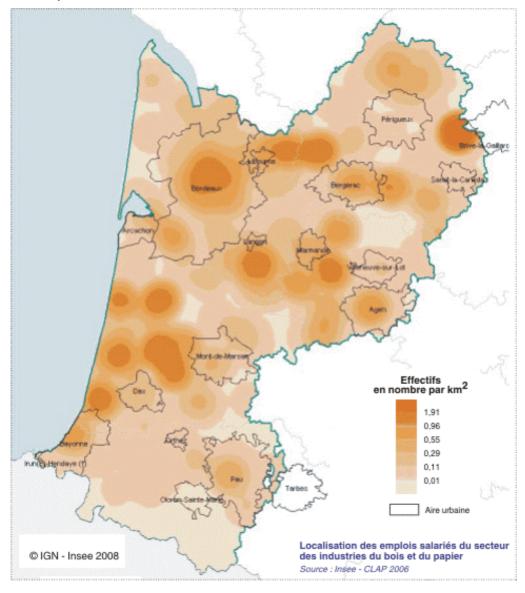
Auteur : Sébastien DUMARTIN

Avec 13 900 emplois salariés, fin 2006, le secteur des "industries du bois et du papier" est le 4e employeur industriel de la région. Il constitue un ensemble économique assez hétérogène lié par la proximité d'une matière première issue des exploitations forestières. L'Aquitaine arrive en tête des régions françaises employeuses dans les activités de travail du bois et de fabrication d'articles en bois. Le tissu industriel est composé de petites structures (à l'exception des industries papetières) situées le plus souvent dans des zones à dominante rurale ayant peu d'emplois. Les emplois sont peu féminisés et occupés majoritairement par des ouvriers avec un taux d'encadrement relativement faible. L'industrie papetière offre les salaires les plus attractifs du secteur.

Quatrième employeur industriel de la région Aquitaine, derrière les industries agricoles et alimentaires, les industries des équipements mécaniques et la construction navale, aéronautique et ferroviaire, le secteur des industries du bois et du papier occupe une position importante dans l'emploi industriel régional. Il est mieux représenté qu'au niveau national dans les départements de la région, excepté dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les 1 100 établissements de ce secteur emploient 13 900 salariés au 31 décembre 2006, soit 9 % de l'emploi salarié industriel régional, 5 points de plus qu'en métropole. S'y ajoutent 470 emplois non salariés (indépendants sans salarié).

Des emplois concentrés dans des zones à dominante rurale



L'Aquitaine se place au 2^e rang des régions françaises derrière la région Rhône-Alpes avec 9 % des effectifs salariés de l'industrie du bois-papier.

Trois activités principales composent ce secteur industriel (cf. Nomenclatures page 6) :

- le travail du bois et la fabrication d'articles en bois ;
- la fabrication de pâte à papier, de papier et de carton ;
- la fabrication d'articles en papier ou en carton.

■ Leader dans le travail du bois et la fabrication d'articles en bois

La région est leader dans les activités de travail du bois et la fabrication d'articles en bois, ainsi que dans la fabrication de pâte à papier, de papier et de carton avec 12 % des emplois nationaux. En revanche, elle est peu présente dans la fabrication d'articles en papier ou en carton (3 %).

Le travail du bois et la fabrication d'articles en bois occupent 9 700 salariés, dans 1 020 établissements dont huit sur dix emploient moins de 10 salariés. Ces activités sont assez hétérogènes allant de la première à la deuxième transformation du bois au travers d'activités telles que le sciage, le rabotage, le déroulage, la trituration, l'imprégnation du bois et la fabrication de panneaux en bois pour délivrer des produits semi-finis ou finis : charpentes, meubles, emballages, etc.

La fabrication de pâte à papier, de papier et de carton est une industrie très concentrée qui emploie environ 2 800 salariés, essentiellement en Dordogne et dans les Landes. Les établissements de 50 salariés ou plus regroupent 95 % des effectifs. En Dordogne, 90 % des effectifs du département sont regroupés sur deux établissements. L'Aquitaine est aussi dans ce domaine une des premières régions derrière Rhône-Alpes et la Lorraine et devant le Nord - Pas-de-Calais. Ces quatre régions totalisent 50 % de l'ensemble des effectifs nationaux.

La fabrication d'articles en papier ou en carton ne constitue pas une spécificité sectorielle en Aquitaine. Elle rassemble 47 établissements et emploie près de 1 400 salariés, soit 10 % des salariés aquitains du secteur. Les produits finis qui résultent de cette activité sont destinés à l'emballage, à la fabrication d'articles de papeterie, de papiers peints et d'autres articles en papier ou en carton.

Sept salariés du bois-papier sur dix employés dans le travail du bois et la fabrication d'articles en bois

unités : nombre (Région) et % (départements)

	Effectifs salariés de l'industrie du bois et du papier					
	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	Fabrication d'articles en papier ou en carton	Ensemble des salariés	employeurs	
Aquitaine	9 714	2 777	1 383	13 874	1 086	
Gironde	28,8	20,8	69,3	31,2	38,4	
Landes	28,5	35,9	16,1	28,7	16,2	
Dordogne	14,0	41,6	3,8	18,5	21,7	
Lot-et-Garonne	24,4	-	3,1	17,4	11,0	
Pyrénées-Atlantiques	4,3	1,7	7,7	4,1	12,7	

Répartition des effectifs salariés et des établissements employeurs par département et secteur de l'industrie du bois et du papier

Source: Insee - CLAP 2006

■ Les sciages dans les Landes, la pâte à papier en Dordogne et les charpentes en Lot-et-Garonne

L'industrie du bois-papier participe à la structuration de l'espace économique aquitain par sa forte présence dans les zones rurales du territoire. Ainsi, plus de 60 % des salariés aquitains du secteur sont localisés en zones rurales et dans les pôles d'emploi de l'espace rural. Certaines zones, dépendantes d'un nombre restreint d'entreprises, peuvent s'en trouver fragilisées en cas de fermeture ou délocalisation. Les opportunités de reclassement des salariés sont en effet peu nombreuses sur ces zones.

Dans les Landes, environ neuf emplois sur dix se situent dans l'espace à dominante rurale. Ce département très boisé est spécialisé dans le sciage et le rabotage du bois, la fabrication de panneaux en bois, d'objets divers en bois et la fabrication de pâte à papier, de papier et de carton. La présence de grands groupes comme Gascogne (implanté sur

les communes de Mimizan et Escource) spécialisé dans le bois, l'emballage et le papier, Egger Rol (Rion-des-Landes) dans les panneaux de bois, Tembec (Tartas) dans la pâte à papier, Weyerhaeuser Darbo (Linxe) et Smurfit Kappa (Labouheyre) dans les panneaux de bois, assurent 44 % des emplois du secteur du département.

En Dordogne, les emplois restent en majorité implantés dans l'espace rural. Trois établissements de plus de 200 salariés offrent plus de la moitié des emplois : les papeteries de Condat (Le Lardin-Saint-Lazare), les menuiseries Grégoire (St-Martial-d'Artenset) et Ahlstrom Labelpack (Lalinde) spécialisé dans la fabrication de papier pour emballage alimentaire.

En Lot-et-Garonne, près de six emplois sur dix se situent dans l'espace rural. Ce département est plus spécialisé dans la fabrication de charpentes et de menuiseries et la fabrication d'objets divers en bois. Les Parquets Marty (Cuzorn), Righini SA (Tonneins) spécialisé dans la fabrication industrielle de portes et C2R (Miramont-de-Guyenne) dans la fabrication de menuiseries, emploient 40 % des effectifs du secteur dans le département.

Le département de la Gironde se caractérise par l'implantation d'une majorité de petits établissements, 86 % ont moins de 20 salariés. Il est plus spécialisé dans les activités d'imprégnation du bois, de fabrication d'emballages en bois et d'objets divers en bois. Le pôle urbain de Bordeaux regroupe 16 % des salariés du secteur du bois-papier.

Forte représentation des activités du bois et du papier dans les Landes, en Lot-et-Garonne et en Dordogne

Activité	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et- Garonne	Pyrénées- Atlantiques	Aquitaine
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	3,4	2,2	6,3	7,0	0,6	3,0
Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	2,8	0,5	2,3	-	0,1	0,9
Fabrication d'articles en papier ou en carton	0,14	0,8	0,5	0,1	0,1	0,4
Industries du bois et du papier	3,2	1,8	4,7	3,7	0,4	2,2

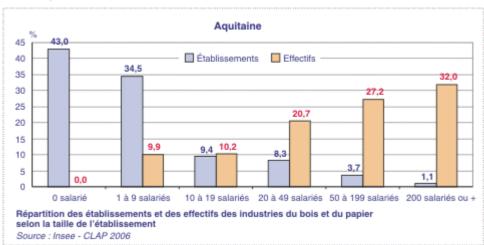
Répartition des effectifs salariés et des établissements employeurs par département et secteur de l'industrie du bois et du papier Source : Insee - CLAP 2006

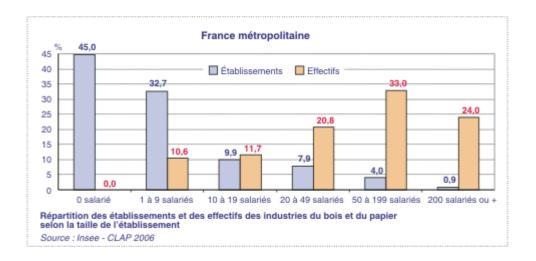
Lecture : 9,4 % des salariés aquitains travaillent dans le secteur du bois-papier contre 4,2 % en France. L'indice de spécificité (cf. Définition page 6) est égal au ratio 9,4/4,2 soit 2,2. Il permet d'identifier les activités fortement (indice > 1) ou faiblement (indice < 1) représentées dans la région.

Une prépondérance de petits établissements

Le tissu industriel régional du bois et papier est très atomisé, comme au niveau national. Il est composé de 1 100 établissements, essentiellement des petites structures : 43 % n'emploient aucun salarié et 44 % autres en emploient moins de 20. Les établissements de 200 salariés ou plus concentrent un tiers de l'emploi salarié du secteur en région (24 % dans l'ensemble de la France métropolitaine) mais représentent seulement 1 % des établissements du secteur. Quatre de ces établissements sur dix exercent des activités papetières, les autres sont plutôt orientés vers des activités de fabrication de charpentes, menuiseries, panneaux en bois, emballages en papier et de sciage et rabotage du bois.

Une majorité de petites structures

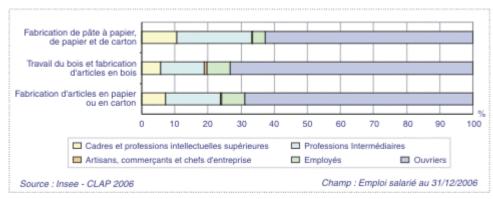




Sept salariés sur dix sont des ouvriers

Dans les industries du bois et du papier, les emplois sont majoritairement occupés par des ouvriers (71 %) pour un taux d'encadrement relativement faible (7 %), comme au niveau national. La proportion d'ouvriers est plus élevée dans les activités de sciage et de rabotage du bois et de fabrication d'emballages en bois (80 %) et le taux d'encadrement y est plus faible (5 %). Les catégories socioprofessionnelles supérieures et intermédiaires sont plus présentes dans la fabrication de pâte à papier, de papier et de carton : les cadres supérieurs dépassent 10 % des effectifs et les professions intermédiaires constituent 23 % des effectifs salariés.

Un faible taux d'encadrement

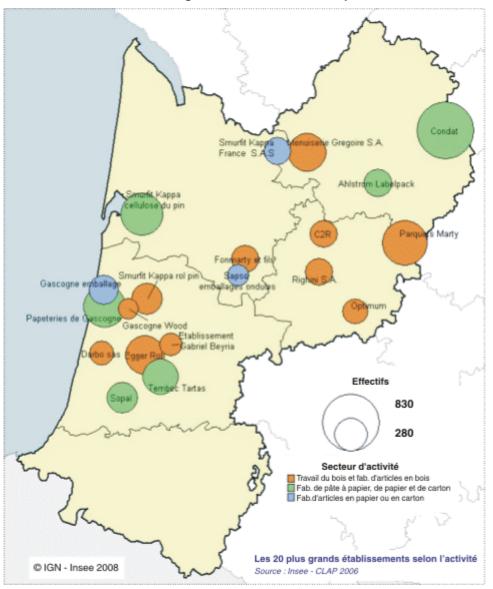


En Aquitaine, les femmes sont moins présentes qu'au niveau national. Deux emplois sur dix sont occupés par des femmes. L'industrie du bois emploie peu de main-d'œuvre féminine (17 %); cette activité est peu attrayante pour des raisons de pénibilité et de dangerosité des tâches. Les femmes sont toutefois plus nombreuses dans les industries papetières et du cartonnage (29 %).

■ Des salaires plus attractifs dans l'industrie papetière

La masse salariale des industries du bois et du papier s'élève à 370 millions d'euros, soit 9 % de l'ensemble des rémunérations du secteur perçues en France métropolitaine. La répartition de cette masse salariale entre les secteurs n'est pas proportionnelle au poids des effectifs. Dans la région, 27 % de la masse salariale est versée par l'industrie de pâte à papier, papier et carton quand ses salariés ne représentent que 20 % des effectifs. Cette industrie nécessite une très bonne maîtrise papetière ce qui explique l'emploi de salariés qualifiés.

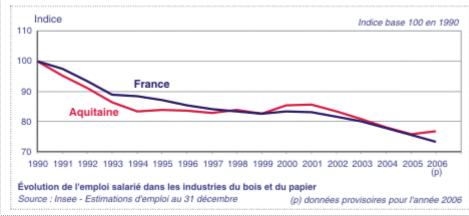
Une forte concentration des grands établissements à proximité des ressources forestières



■ Baisse des emplois salariés

Le secteur des industries du bois et du papier aquitain a perdu un emploi sur quatre ces seize dernières années. Jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, cette baisse est beaucoup plus marquée dans la région qu'en France. À partir de 1999, l'emploi salarié progresse jusqu'à la fin 2000 : près de 600 emplois sont créés. Cette tendance se confirme au niveau national mais la hausse est beaucoup moins soutenue. Cette hausse de l'emploi salarié est une des conséquences de la tempête de 1999 où le sciage et le rabotage du bois, notamment, ont enregistré un regain d'activité. Depuis, l'emploi salarié aquitain recule pour repartir de nouveau à la hausse en 2006.

Perte d'un quart des effectifs aquitains en 16 ans



Informations diverses : nomenclatures et définitions

■ Nomenclatures

Nomenclature d'activités française - Industrie du bois et papier

Code NAF*	Activité		
20.0	Travail du bois et fabrication d'articles en bois		
20.1A	Sciage et rabotage du bois		
20.1B	Imprégnation du bois		
20.2Z	Fabrication de panneaux de bois		
20.3Z	Fabrication de charpentes et de menuiseries		
20.4Z	Fabrication d'emballages en bois		
20.5A	Fabrication d'objets divers en bois		
20.5C	Fabrication d'objets en liège, vannerie ou sparterie		
21.1	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton		
21.1A	Fabrication de pâte à papier		
21.1C	Fabrication de papier et de carton		
21.2	Fabrication d'articles en papier ou en carton		
21.2A	Industrie du carton ondulé		
21.2B	Fabrication de cartonnages		
21.2C	Fabrication d'emballages en papier		
21.2E	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique		
21.2G	Fabrication d'articles de papeterie		
21.2J	Fabrication de papiers peints		
21.2L	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton		

^{*} NAF 2003 - Niveau 700

Nomenclature d'activités française - Industrie du bois et papier

	Activité
F31	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
F32	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
F33	Fabrication d'articles en papier ou en carton

En savoir plus : NAF et NES (cf. www.insee.fr → rubrique Définitions et méthodes → Nomenclature, zonages)

■ Définitions

- Indice de spécificité : il correspond au ratio (part des effectifs salariés de l'activité du département / ensemble des effectifs salariés du département) / (part des effectifs salariés de l'activité en France / ensemble des effectifs salariés du secteur en France).
- Connaissance locale de l'appareil productif : la source CLAP (cf. www.insee.fr → rubrique Définitions et méthodes → Définitions → lettre C : Connaissance locale de l'appareil productif)